



Outiller pour agir autrement!

RAPPORT ANNUEL

2005-2006

TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente	3
Mot du directeur général	4
Notre mission et notre mandat	5
Nos instances décisionnelles	5
Activités administratives	7
Activités de consultation et de concertation	8
Activités de planification	10
Activités de financement	10
Activités de communications	14
Annexe : États financiers au 31 mars 2006	



Il n'est de secret pour personne que l'année 2005-2006 fut, pour le territoire de la CRÉ de Longueuil, l'année de tous les événements, notamment au plan politique avec leurs effets sur la gouvernance régionale, et plus particulièrement au niveau des instances décisionnelles de la CRÉ de Longueuil.

Durant ce contexte unique, la CRÉ a poursuivi son travail et le présent rapport annuel témoigne de l'ampleur des résultats. Je vous convie donc à prendre connaissance des multiples facettes de l'action de la CRÉ pour assurer un développement harmonieux sur le territoire de la CRÉ de Longueuil.

En décembre 2004, le conseil d'administration m'octroyait un mandat particulier, soit celui d'aller chercher l'ensemble des leviers et outils de développement mis à la disponibilité des CRÉ du Québec mais que nous ne retrouvons pas à l'échelle du territoire de la CRÉ de Longueuil. Ce mandat touchait autant le financement de base de la CRÉ que l'obtention de leviers de développement tels les Conseil régionaux de la culture ou de l'environnement, les associations touristiques régionales, pour n'en citer que quelques uns, et les financements publics y afférents. Je suis fière de vous annoncer que la réalisation de ce mandat est en bonne voie d'être complétée.

Pour ce qui est du financement de la CRÉ, le 23 mars 2006, le gouvernement annonçait un rattrapage budgétaire par l'ajout de 500 000 \$ au budget de fonctionnement de la CRÉ de Longueuil. À ce montant de base, la CRÉ a de plus profité de la bonification de 10% de son budget octroyé par le Gouvernement du Québec à l'ensemble des CRÉ pour leur permettre de répondre plus adéquatement aux divers mandats qui leur sont confiés. Au total, c'est plus de 650 000 \$ d'argent neuf qui est mis à la disposition de la CRÉ pour soutenir le développement sur son territoire.

En ce qui concerne l'obtention des leviers de développement, six (6) secteurs prioritaires ont été identifiés en vue de leur redéploiement à l'échelle de chacune des CRÉ de la Montérégie. Ces secteurs sont la culture, l'environnement, le bioalimentaire, l'immigration, la condition féminine et la jeunesse.

Le 29 mars 2006, le gouvernement annonçait la création d'un Forum jeunesse pour le territoire de la CRÉ de Longueuil, un investissement approximatif de 150 000 \$ pour le fonctionnement du Forum Jeunesse Longueuil, soit 795 000 \$ de plus sur 3 ans pour l'ensemble de la Montérégie, auquel s'ajoute la portion correspondante au poids démographique de la population jeunesse de Longueuil du Fonds régional d'investissement jeunesse. Les jeunes du territoire auront ainsi l'occasion de décider entre eux des priorités et des initiatives à mettre en œuvre en matière de jeunesse.

En immigration, une entente spécifique de développement a été conclue directement avec la CRÉ de Longueuil consacrant l'autonomie du territoire dans ce secteur. Pour les autres secteurs, les démarches se poursuivent et je suis certaine, se concluront favorablement en 2006-2007 avec notamment la mise en place des sous-commissions sectorielles de développement autour de la CRÉ de Longueuil.

En terminant, au nom de tous les administrateurs et employés de la CRÉ de Longueuil, je tiens à réitérer tout notre engagement à poursuivre nos efforts pour soutenir la prospérité et la qualité de vie de nos citoyens et citoyennes et ce, sur l'ensemble de l'agglomération de Longueuil.

LA PRÉSIDENTE,



NICOLE LAFONTAINE



L'année qui vient de se terminer en aura été une de consolidation. À peine née la CRÉ a dû, au cours des derniers mois, vivre une période de turbulence politique et de changement au niveau de ses structures décisionnelles tout en poursuivant sa quête pour l'obtention des outils et des leviers de développement que les autres CRÉ comparables possèdent déjà.

On peut toutefois affirmer à la conclusion de l'année 2005-2006 que c'est mission accomplie. Le nouveau conseil d'administration, composé de 25 élus municipaux en provenance de chacune des villes de l'agglomération est fonctionnel et le comité exécutif qui en est issu a déjà siégé à deux reprises.

Du côté administratif, du personnel additionnel est sur le point de se greffer à l'équipe en place et des appels de projets ont été et vont être lancés dans les prochaines semaines.

La CRÉ a multiplié au cours de cette période les représentations auprès d'organismes du territoire de l'agglomération et de la Montérégie. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les autorités politiques et administratives des ministères et les résultats commencent à se faire sentir.

La CRÉ de Longueuil a obtenu un budget de fonctionnement pour l'année 2006-2007 de 63% supérieur à ce qu'il était pour l'année qui vient de se terminer. Elle siège dorénavant à la Conférence administrative régionale. Elle a un représentant à l'Agence de santé de la Montérégie. Elle s'est fait connaître des intervenants et organismes de son territoire et possède désormais son site internet.

Le Secrétariat à la jeunesse a donné son aval à la constitution d'un Forum jeunesse pour Longueuil et a également prévu le financement de son fonctionnement. Les jalons ont été posés pour qu'un Conseil du développement du bioalimentaire voit le jour à Longueuil et une ressource professionnelle a été prévue à cette fin.

Bref, 2005-2006 aura permis d'établir et de consolider nos assises et de nous «*OUTILLER POUR AGIR AUTREMENT*» en tenant compte des caractéristiques de notre agglomération.

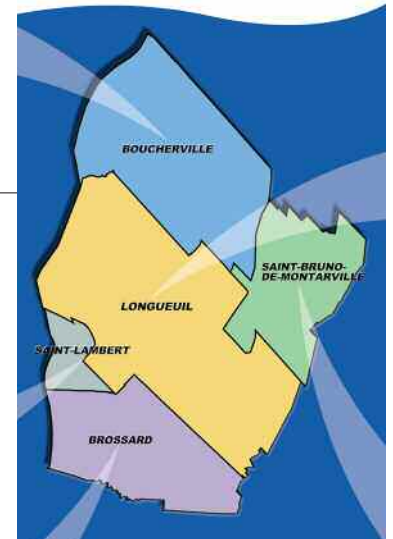
Merci à tous les collaborateurs et employés de la CRÉ, grâce auxquels nous avons été en mesure de vous présenter ces résultats.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

MICHEL BIENVENU

NOTRE MISSION

La Conférence régionale des élus de Longueuil est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire formé par les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert et Longueuil, incluant ses trois arrondissements (Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil). Globalement, la CRÉ a un rôle de concertation et de planification pour le territoire qu'elle dessert.



NOTRE MANDAT

1. Favoriser la concertation des partenaires sur son territoire d'intervention ;
2. Établir un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement du territoire ;
3. Produire des avis, mémoires, consultation pour le gouvernement sur le développement de son territoire ;
4. Participer activement au développement de la région métropolitaine de Montréal ;
5. Accomplir l'ensemble des mandats confiés aux CRÉ du Québec dans le cadre du Forum des générations en octobre 2004 ;
6. Évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement ;
7. Conclure des ententes spécifiques de régionalisation avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, autour des priorités consignées dans le plan quinquennal de développement, et en assurer le suivi ;
8. Gérer des fonds régionaux de développement ;
9. Informer les milieux régionaux sur les activités de la CRÉ en matière de développement.

NOS INSTANCES DÉCISIONNELLES

Jusqu'au 31 décembre 2005, le conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil était constitué du maire de la Ville de Longueuil, des 42 élus municipaux de la Ville de Longueuil et, sans droit de vote, des sept (7) députés du territoire de la Ville de Longueuil.

Depuis janvier 2006, suite à l'adoption par le gouvernement du Québec d'une modification à la loi 34 afin de tenir compte de la reconstitution des municipalités de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, le conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil est désormais composé de 25 élus municipaux du territoire de l'agglomération de Longueuil, selon la répartition suivante :

- du maire de la Ville de Longueuil et de 13 autres personnes que le conseil de la ville désigne parmi ses membres ;
- du maire de la Ville de Brossard et de 3 autres personnes que le conseil de la ville désigne parmi ses membres ;
- du maire de la Ville de Boucherville et de 2 autres personnes que le conseil de la ville désigne parmi ses membres ;
- du maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville et d'une autre personne que le conseil de la ville désigne parmi ses membres ;
- du maire de la Ville de Saint-Lambert et d'une autre personne que le conseil de la ville désigne parmi ses membres.

Les députés de l'Assemblée nationale des sept circonscriptions sur le territoire de la CRÉ de Longueuil ont le droit de participer, sans droit de vote, aux délibérations du conseil d'administration de la CRÉ.

Au 31 mars 2006, la composition du comité exécutif et du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil se présentait comme suit :

COMITÉ EXÉCUTIF



Présidente :

Mme Nicole Lafontaine, conseillère municipale, Ville de Longueuil

Premier vice-président :

M. Claude Gladu, maire de la Ville de Longueuil et président de l'agglomération de Longueuil

Deuxième vice-président :

M. Bruno Goulet, conseiller municipal, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Secrétaire-Trésorière :

Mme Manon D. Hénault, conseillère municipale et membre du comité exécutif, Ville de Longueuil

Administrateurs :

M. Marc Benoit, conseiller municipal, Ville de Brossard

M. Stéphane Desjardins, conseiller municipal et président de l'arrondissement Saint-Hubert, Ville de Longueuil

M. Jacques Goyette, conseiller municipal et président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Ville de Longueuil

M. Gilles Grégoire, conseiller municipal, Ville de Longueuil

M. Armand Lefebvre, conseiller municipal, Ville de Boucherville

M. Claude Trudeau, conseiller municipal, Ville de Saint-Lambert

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Antoine Assaf, conseiller municipal, Ville de Brossard

Mme Nicole Béliveau, conseillère municipale, Ville de Longueuil

M. Claude Benjamin, maire, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

M. Marc Benoit, conseiller municipal, Ville de Brossard

M. Normand Caisse, conseiller municipal, Ville de Longueuil

Mme Mireille Carrière, conseillère municipale, Ville de Longueuil

M. Michel Desjardins, conseiller municipal, Ville de Longueuil

M. Stéphane Desjardins, conseiller municipal et président de l'arrondissement Saint-Hubert, Ville de Longueuil

M. Sean Finn, maire, Ville de Saint-Lambert

Mme Johane Fontaine-Deshaies, conseillère municipale, Ville de Longueuil

Mme Francine Gadbois, mairesse, Ville de Boucherville

M. Bertrand Girard, conseiller municipal, Ville de Longueuil

M. Claude Gladu, maire de la Ville de Longueuil et président de l'agglomération de Longueuil

M. Robert Gladu, conseiller municipal, Ville de Longueuil

M. Bruno Goulet, conseiller municipal, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

M. Jacques Goyette, conseiller municipal et président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Ville de Longueuil

M. Gilles Grégoire, conseiller municipal, Ville de Longueuil

Mme Manon D. Hénault, conseillère municipale, Ville de Longueuil

Mme Nicole Lafontaine, conseillère municipale, Ville de Longueuil

M. Armand Lefebvre, conseiller municipal, Ville de Boucherville

M. Jean-Marc Pelletier, maire, Ville de Brossard

M. Roger Roy, conseiller municipal, Ville de Longueuil

M. Roger Saucier, conseiller municipal, Ville de Boucherville

M. Serge Séguin, conseiller municipal, ville de Brossard

M. Claude Trudeau, conseiller municipal, Ville de Saint-Lambert

Députés provinciaux du territoire de l'agglomération de Longueuil :

M. Michel Audet, ministre des Finances, député de Laporte

M. Camil Bouchard, député de Vachon

Mme Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière

Mme Diane Legault, députée de Chambly

Mme Pauline Marois, députée de Taillon

M. Pierre Moreau, député de Marguerite-D'Youville

Mme Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin

Assemblées des membres du comité exécutif et du conseil d'administration

En 2005-2006, le conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil s'est réuni à trois (3) reprises et le Comité exécutif, à six (6) reprises.



Modifications aux règles de régie interne

Les règles de régie interne ont été amendées à trois (3) reprises durant l'année 2005-2006. Une première fois, afin de modifier le quorum à respecter pour la tenue d'une assemblée d'un conseil d'administration, lequel a été fixé au tiers des membres. Une seconde fois pour ajouter une représentation du secteur de l'immigration à la commission consultative sur le développement de Longueuil. Une troisième et dernière fois pour tenir compte des nouvelles réalités du territoire de l'agglomération de Longueuil introduites par la modification apportée à la loi 34. De nouveaux dirigeants ont ainsi été nommés et les modalités de la constitution de la commission consultative sur le développement de Longueuil ont été précisées en vue d'assurer une meilleure représentation territoriale et sectorielle (le tourisme, le sport et loisir) à cette instance consultative.

Suivi des engagements et dissolution du CRDM

En vertu de la Loi 34, les droits et obligations contractées des CRD jusqu'au 31 mars 2004 à l'égard de promoteurs ont été transférés aux CRÉ. En 2004-2005, afin de permettre une transition harmonieuse entre l'ex-CRDM et les trois (3) CRÉ nouvellement instituées en Montérégie, une entente est intervenue déléguant à la CRÉ Montérégie Est la responsabilité de la gestion et du suivi des droits et obligations hérités du CRDM.

Néanmoins, en 2005-2006, la CRÉ de Longueuil a été active dans le suivi de cette entente et fut directement présente à la Corporation Fonds d'aide à l'entreprise de la Montérégie inc. (FAE), laquelle gère des garanties de prêts accordées à des promoteurs par l'ex-CRDM.

La CRÉ de Longueuil a également assuré le suivi de la liquidation du CRDM, laquelle fut complétée le 12 janvier 2006.

Par ailleurs, dans le cadre de cette même transition, la CRÉ de Longueuil fut mandatée pour agir à titre de fiduciaire de l'entente spécifique en matière de développement de la condition féminine en Montérégie. Outre le fait d'assumer la gestion des fonds dédiés à la réalisation des objectifs de l'entente, la CRÉ a également hébergé et supervisé la ressource professionnelle rattachée à ce dossier jusqu'au 31 décembre 2005.

Afin de terminer les dossiers en cours et permettre l'instauration d'un comité en condition féminine par territoire de CRÉ, un mandat de services professionnels a été accordé à Annie Morin, la professionnelle chargée du dossier, pour la période couvrant du 1er janvier au 31 mars 2006.

Le 30 mars 2006, s'est tenue la première rencontre des intervenants en condition féminine de l'agglomération de Longueuil. Une vingtaine de représentantes d'entreprises, d'organismes et institutions du territoire y ont participé. Cette rencontre visait à préparer l'instauration de la sous-commission consultative sur le développement de la condition féminine à Longueuil.

Au terme de l'année 2005-2006, les principaux dossiers abordés ont été les suivants :

- Concertation des groupes de femmes
- Concours « Chapeau les filles »
- Campagne de promotion « Relève féminine agricole »
- Opération élections 2005
- Colloques du réseau des élues municipales de la Montérégie
- Capitalisation du Fonds IDÉE Montérégie
- Colloques sur des métiers traditionnellement masculins

Ressources humaines

L'année 2005-2006 a été l'occasion d'amorcer la constitution de l'équipe de professionnels de la CRÉ de Longueuil. Un premier conseiller en développement et en concertation, monsieur Mathieu Forgues, a été engagé le 25 juillet 2005.

ACTIVITÉS DE CONSULTATION ET DE CONCERTATION

Identification des irritants dans les programmes et normes gouvernementaux

Au cours de l'année 2005-2006, suite à l'inventaire des difficultés d'application des normes et programmes gouvernementaux effectué en novembre 2004, les autorités des différents ministères concernés ont transmis à la CRÉ les différentes réponses et solutions envisagées afin de corriger les problématiques soulevées. Ce processus s'est effectué en continu durant toute l'année.



Consultation sur la stratégie d'action jeunesse

La CRÉ de Longueuil a procédé à une journée de consultation le 17 août 2005 sur la stratégie d'action jeunesse 2005-2008 proposée par le gouvernement du Québec. La CRÉ a ainsi procédé à l'invitation de plus de 50 jeunes, intervenants et organismes jeunesse du territoire. De ce nombre, 30 ont répondu à l'invitation et se sont exprimés sur la stratégie d'action proposée. L'ensemble des constats et suggestions évoqués a fait l'objet d'un rapport de consultation, lequel a été présenté à l'adjoint parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse, monsieur Roch Cholette, dans le cadre de sa tournée de consultation régionale qui s'est arrêtée à Longueuil le 29 août 2005.

Colloque Franco-Québécois Des produits de qualité pour des paysages de qualité

La CRÉ de Longueuil a accueilli les 26, 27 et 28 octobre 2005, le colloque «Des produits de qualité pour des paysages de qualité», issu d'une démarche de coopération franco-québécoise entre l'Université Paris IV - La Sorbonne et l'Université de Montréal, a permis d'explorer et de débattre à travers la mise en commun d'expériences françaises et québécoises, d'une facette inédite des retombées des «produits de qualité» à savoir leur contribution au façonnement de paysages et de cadres de vie de qualité. Ce colloque a constitué une tribune pour la direction de l'aménagement et du développement du territoire de la Ville de Longueuil et à son projet «Continuum Ville-Campagne» qui vise le remembrement et la mise en valeur des terres agricoles en friche de l'arrondissement Saint-Hubert à des fins de productions agricoles biologiques. Plus d'une cinquantaine de chercheurs, producteurs, représentants d'organismes, de ministères et de municipalités étaient présents. L'événement était soutenu financièrement par le Consulat général de France et le ministère des Relations Internationales du Québec.

Consultation sur la réforme de la loi électorale

La CRÉ de Longueuil a répondu à l'appel de la Commission spéciale sur la Loi électorale et a entrepris une consultation sur l'avant-projet de loi sur la Loi électorale du Québec. C'est ainsi que la CRÉ a procédé à l'invitation de 25 citoyens et citoyennes actifs sur le territoire de l'agglomération de Longueuil afin qu'ils viennent communiquer leur opinion personnelle quant à l'avant-projet de loi proposé. Un groupe de 9 personnes a répondu à l'invitation et s'est exprimé lors d'une soirée organisée à cet effet le 23 février 2006. Un rapport de consultation a été préparé puis déposé et présenté le 28 février 2006 lors du passage de la Commission au centre socioculturel de Brossard.



Représentations de la CRÉ aux comités suivants :

- Table Québec - Régions
- Conférence administrative régionale
- Comité régional ACCORD
- Comité sectoriel ACCORD sur le créneau de la microélectronique
- Comité aviseur du projet de recherche portant sur la dynamique de la création et de la consolidation d'un lien d'emploi chez les jeunes non-diplômés
- Forum Jeunesse Montérégie
- Conseil d'administration de Tourisme Montérégie
- Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
- Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
- Conseil d'administration du Collège Édouard-Montpetit
- Assemblée générale de l'Université de Sherbrooke
- Comité des partenaires en immigration de Longueuil
- Comité de sélection - Concours Chapeau les Filles
- Comité aviseur - DEL/Export
- Comité consultatif communautaire d'Aéroports de Montréal
- Conseil d'administration de la Corporation Fonds d'aide à l'entreprise
- Conseil d'administration du Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie
- Comité de pilotage du projet d'Accueil international en Montérégie
- Comité de suivi du bilan scientifique et technologique de la Montérégie

Participation à des événements :

- Lancement du répertoire sur les produits régionaux du CDBM pour le territoire de la CRÉ de Longueuil
- Colloque sur le développement du réseau des pistes cyclables en Montérégie (LSM)
- Forum sur le développement social et communautaire
- Forum sur la politique culturelle de la Ville de Longueuil
- Forum «Développement en berges» à Salaberry-de-Valleyfield
- Lancement du Plan d'action pour favoriser la participation des communautés culturelles au développement de l'agglomération de Longueuil

ACTIVITÉS DE PLANIFICATION

Plan quinquennal de développement

La Loi 34 qui institue les CRÉ prévoit que chacune des CRÉ du Québec devra élaborer et adopter un plan quinquennal de développement. Ce plan constitue le cadre devant guider les actions de la CRÉ et servir de référence pour l'attribution des ressources financières mises à sa disposition.

Considérant les changements survenus au plan municipal durant l'année 2005-2006, la CRÉ a choisi de reporter l'amorce des travaux concernant l'élaboration du plan quinquennal de développement 2006-2011.

Dans l'intervalle, la CRÉ de Longueuil a élaboré et adopté le 7 juin 2005 un plan intérimaire de développement en vue de lui permettre de soutenir la réalisation de différentes initiatives de développement sur le territoire. Ce plan intérimaire a été élaboré à partir de l'Entente cadre de développement 2001-2006 en vigueur en Montérégie et qui lie le gouvernement du Québec et la région autour de priorités communes de développement.

Production d'informations statistiques

Finalement, considérant que l'instauration de trois (3) CRÉ en Montérégie s'est traduit par la création de trois (3) territoires distincts de planification et de développement, il est devenu impératif de donner accès aux mêmes compilations statistiques qu'ont accès les autres CRÉ du Québec pour entreprendre leurs activités de planification, de consultation et de concertation. C'est ainsi que la CRÉ de Longueuil a entrepris de concert avec les deux (2) autres CRÉ de la Montérégie, une démarche auprès du ministère des Affaires municipales et des Régions et l'Institut de la statistique du Québec en vue d'obtenir, pour chacun des territoires des CRÉ de la Montérégie, ces mêmes compilations statistiques qu'ont les autres régions du Québec.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Obtention des outils et leviers de développement

Rappelons qu'en 2004-2005, la CRÉ de Longueuil a réalisé de nombreuses démarches en vue d'obtenir pour le territoire de la CRÉ de Longueuil, l'équité avec les autres régions du Québec de population et de responsabilités équivalentes dans les ressources dédiées au développement régional.

Les demandes concernaient autant la révision du budget de la CRÉ de Longueuil, que l'octroi des sommes nécessaires à la mise en place sur le territoire de la CRÉ de Longueuil de l'ensemble des leviers de développement que l'on retrouve à l'échelle de la Montérégie.

En 2005-2006, la CRÉ de Longueuil de concert avec les CRÉ de la Montérégie-Est et de la Vallée du Haut Saint-Laurent, ont poursuivi le travail amorcé de représentation et de démarchage auprès des ministres Nathalie Normandeau et Jean-Marc Fournier, lesquels furent rencontrés les 13 octobre 2005 et 6 février 2006.





Le 23 mars 2006, lors du dépôt du budget du gouvernement du Québec, les trois Conférences régionales des élus (CRÉ) qui couvrent le territoire de la région administrative de la Montérégie se sont vues octroyer un budget de 1,5M \$ chacune pour l'année financière 2006-2007, assorti d'une bonification de 10% afin de leur permettre de mieux répondre à l'ensemble des mandats qui leur sont confiés. Le nouveau budget annuel de la CRÉ de Longueuil est passé à 1 689 108 \$, soit une augmentation d'environ 650 000 \$ par rapport au budget annuel dont elle disposait depuis sa création par le gouvernement du Québec en 2004.

Par ailleurs, les représentations ont également permis de statuer sur six (6) secteurs prioritaires à réorganiser à l'échelle de chacun des territoires de CRÉ, soit : la condition féminine, l'immigration, la culture, la jeunesse, le bioalimentaire et l'environnement.

Concernant plus spécifiquement le dossier jeunesse, ces représentations ajoutées à celles effectuées le 30 septembre et le 18 octobre 2005 auprès du député Roch Cholette, adjoint parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse, ont également porté fruits. Le 29 mars 2006, le gouvernement du Québec, via le Secrétariat à la jeunesse, annonçait la mise en place de trois (3) Forums jeunesse en Montérégie, dont un pour le territoire de la CRÉ de Longueuil. Il s'agit d'un investissement de 150 000 \$ annuellement auquel s'ajoute la quote-part correspondant à la population jeune de l'agglomération de Longueuil par rapport à la Montérégie, du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), lequel sera désormais géré à Longueuil par des jeunes du territoire.

Gestion des fonds régionaux de développement

- *Fonds de développement régional (FDR) :*

Le Fonds de développement régional (FDR) consiste en une enveloppe globale réservée à chaque Conférence régionale des élus (CRÉ) pour financer leur fonctionnement et leurs interventions de développement en région.

Afin d'établir les sommes allouées au fonctionnement de la CRÉ et celles allouées au financement de projets de développement régional, la CRÉ a préparé un programme de travail et des prévisions budgétaires, lesquels furent adoptés par le conseil d'administration le 18 avril 2005.

Les interventions admissibles à un financement dans le cadre du FDR comprennent deux catégories d'activités :

- le financement de mesures prévues dans le cadre d'ententes spécifiques de régionalisation conclues à la suite d'un processus de concertation entre la CRÉ, le gouvernement du Québec et dans certains cas, un ou des partenaires concernés. Les ententes spécifiques de régionalisation ont pour but d'adapter l'action gouvernementale aux particularités de la région ;
- le financement d'autres activités s'inscrivant dans les priorités de développement concertées de la région et ayant un impact sur le développement de la région. Ce deuxième volet du FDR vise la mise en valeur du potentiel socio-économique du territoire de la CRÉ.

Les projets financés par la CRÉ doivent être en lien avec les priorités et les objectifs retenus dans son plan quinquennal de développement et respecter sa procédure de gestion du FDR. C'est pourquoi la CRÉ de Longueuil a élaboré puis adopté le 7 juin 2005 les procédures de gestion du fonds de développement régional de même qu'un plan intérimaire de développement consignait les priorités de développement concertées du territoire en attente de l'adoption du plan quinquennal de développement.

Financement de projets de développement régional

- Entente spécifique en immigration

La CRÉ a convenu le 19 décembre 2005 d'une entente spécifique en immigration avec le Forum Jeunesse Montérégie, le Comité des partenaires du marché du travail de la Montérégie, Emploi Québec, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), et le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR). L'investissement de la CRÉ est de 50 000 \$ et celui de ses partenaires de 150 000 \$. Cette somme servira, dans le cadre d'un appel de projets, à soutenir des initiatives favorisant l'intégration sociale et professionnelle des immigrants de même que le développement de relations interculturelles harmonieuses sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Longueuil. Les retombées globales en terme d'investissements générés de cette entente ne seront connues que durant l'année financière 2006-2007.



- Projets structurants

<i>Projets de développement</i>	<i>Engagements de la CRÉ</i>	<i>Investissement total</i>
<i>Développement des exportations</i>	<i>60 000,00 \$</i>	<i>240 000,00 \$</i>
<i>Colloque Autovision 2005</i>	<i>15 000,00 \$</i>	<i>400 000,00 \$</i>
<i>Mise en place d'un OBNL pour la promotion et le développement de l'industrie cinématographique</i>	<i>25 000,00 \$</i>	<i>1 950 000,00 \$</i>
<i>Projet pilote d'accompagnement dans le secteur de l'aérospatial et des nouveaux matériaux</i>	<i>12 500,00 \$</i>	<i>100 000,00 \$</i>
<i>Développement durable en action : 5 plans de paysage pour Longueuil et la Rive-Sud</i>	<i>20 000,00 \$</i>	<i>452 500,00 \$</i>
<i>Mise en place d'un projet pilote visant le développement de certaines artères commerciales de Longueuil</i>	<i>34 825,20 \$</i>	<i>46 433,60 \$</i>
<i>Étude de tendances et d'opportunités et étude d'étalonnage international pour le créneau de la microélectronique</i>	<i>10 439,00 \$</i>	<i>71 317,00 \$</i>
<i>«Pouvoir aux tout-petits!» : Prévention de la violence auprès des enfants</i>	<i>50 000,00 \$</i>	<i>87 000,00 \$</i>
<i>Étude de caractérisation de la filière bioalimentaire de la Montérégie</i>	<i>30 000,00 \$</i>	<i>90 848,00 \$</i>
<i>Totaux : 9 projets</i>	<i>257 764,20 \$</i>	<i>3 447 250,60 \$</i>

- Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier

Existant depuis mars 1995, le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II (PMVRMF - II) est élaboré par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Il s'agit d'un programme d'aide financière mis sur pied afin de favoriser la réalisation d'activités visant à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier, incluant la réalisation d'études exploratoires, de préfaisabilité ou de faisabilité pour le développement de nouveaux marchés dans les industries des produits du bois et des pâtes, papier et carton.



La CRÉ de Longueuil, la CRÉ Montérégie Est et la CRÉ de la Vallée du Haut-Saint-Laurent ont reconduit l'entente en décembre 2005 confiant la gestion et le suivi du programme à l'Agence forestière de la Montérégie pour l'année 2006-2007. La CRÉ de Longueuil de concert avec les deux autres CRÉ de la Montérégie, a ainsi travaillé à définir les orientations régionales, les critères d'admissibilité et les mécanismes à mettre en place pour procéder aux choix des projets pour l'édition 2006-2007, laquelle fut lancée en décembre 2005.

La CRÉ de Longueuil a siégé aux comités de gestion du programme et de sélection chargés d'établir l'ordre de priorité des projets retenus selon les critères régionaux établis et le budget disponible. Ce fonds de 850 000 \$ par année disponible pour l'ensemble de la Montérégie, a permis le financement d'un projet de caractérisation et de mise en valeur du Boisé Du Tremblay à Longueuil au montant de 27 000 \$ en 2005-2006.

Dans la perspective d'accroître le nombre de projets financés sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, la CRÉ de concert avec la Direction de l'aménagement et du développement du territoire de la Ville de Longueuil, a procédé à l'identification des projets pouvant potentiellement être soutenus par le programme sur l'ensemble du territoire et ce, à partir du profil des projets soutenus par le programme dans les années passées. Un plan d'action a par la suite été élaboré en la matière.

Finalement, la CRÉ de Longueuil siège également par le biais Service des parcs et des espaces verts de la Ville de Longueuil, à la Table régionale de concertation en recherche, développement et transfert technologique forestier de la Montérégie. Cette table est responsable notamment de la sélection des projets touchant spécifiquement le volet acquisition de connaissance du PMVRMF-II.

- FIER SOUTIEN LONGUEUIL

En 2005-2006, le Fonds Soutien Longueuil a été mis en place sous l'égide de la Conférence régionale des élus de Longueuil, conformément aux mandats dévolus au CRÉ dans le protocole d'entente intervenue entre le gouvernement et la CRÉ suite au Forum des générations tenu en octobre 2004. Ce fonds, lancé officiellement le 11 octobre 2005, offre un support technique et une aide financière au démarrage, à l'expansion d'entreprises et à l'amélioration du fonds de roulement des entreprises localisées sur le territoire de la CRÉ de Longueuil. L'aide financière est consentie sous forme de prêt ou de débenture, et ce, pour un montant minimum de 50 000 \$ et maximum de 250 000 \$. La capitalisation globale du fonds est de 3 M \$.

Suite au Forum des générations, le gouvernement du Québec a instauré des fonds d'intervention économique régionaux (FIER) disponibles à l'ensemble des régions du Québec. La CRÉ de Longueuil fut active pour animer et informer le milieu sur cette initiative gouvernementale. La CRÉ de Longueuil s'est plus particulièrement investie à réunir les conditions nécessaires à la création du fonds FIER Soutien de Longueuil dont la responsabilité de la mise en place lui est confiée. La capitalisation de ce fonds, qui vise à soutenir le démarrage et le développement d'entreprises sur le territoire de Longueuil, peut atteindre les 3 millions \$ pour les entreprises situées dans l'agglomération de Longueuil. Il favorisera particulièrement les entreprises manufacturières primaires et traditionnelles, les entreprises du tertiaire moteur (robotique, informatique et recyclage) et certains projets immobiliers pour appuyer l'expansion des entreprises ciblées. La gestion du fonds a été confiée au CLD de Longueuil et la CRÉ continue toutefois de siéger au conseil d'administration.

- FIER RÉGION LONGUEUIL

La CRÉ de Longueuil fut également active pour réunir les conditions favorables à la capitalisation d'un fonds FIER RÉGION pour l'agglomération de Longueuil. Le 22 mars 2006, le comité exécutif autorisait l'octroi d'un contrat de services professionnels pour la mise en place de ce fonds en 2006-2007. La capitalisation potentielle de ce fonds pourrait atteindre les 15 millions \$.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATIONS

Site internet de la CRÉ de Longueuil

Conformément à son mandat d'informer les milieux régionaux sur les activités de la CRÉ en matière de développement du territoire de Longueuil, la CRÉ de Longueuil s'est doté d'un site internet en 2005-2006.

Ce site vise à tenir informé les collectivités du territoire

de l'agglomération de Longueuil sur l'ensemble de ses activités et des dossiers relatifs à la région et à son développement. De plus, plusieurs liens utiles sont disponibles sur le site ce qui permet à l'utilisateur d'accéder rapidement à d'autres sites, notamment ceux des partenaires régionaux de développement. Le site est entré en fonction le 13 avril 2006.



Activité d'information / formation

L'instauration d'une nouvelle composition du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil suite à la reconstitution des municipalités de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, a fait en sorte que de nouveaux administrateurs ont été nommés aux instances de la CRÉ. Afin de soutenir l'entrée en fonction des nouveaux membres du comité exécutif, la CRÉ a préparé une séance d'information/formation qui s'est tenue le 22 mars 2006 sur la réforme du développement régional du gouvernement du Québec, le rôle et les mandats des CRÉ, les réalisations, les dossiers en cours et à venir de la CRÉ de Longueuil, de même que les enjeux liés à l'instauration de trois (3) CRÉ sur le territoire de la Montérégie.

Relations publiques

Outre l'organisation de conférences de presse dans le cadre d'événements et la diffusion de communiqués de presse pour annoncer la réalisation de projets de développement sur le territoire en 2005-2006, la CRÉ de Longueuil a également cherché à être présente sur la scène locale avec une présence visuelle dans le cadre de la Journée de l'environnement le 11 juin 2005, du Festival international des percussions de Longueuil les 14, 15 et 16 juillet 2005, et de la publication du Bilan scientifique et technologique de la Montérégie. Finalement, la CRÉ a été également présente dans les publications ICI Longueuil afin de faire connaître et reconnaître son rôle et ses mandats sur le territoire du Grand Longueuil.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2006

Le rapport du vérificateur externe et les états financiers 2005-2006 sont joints au présent rapport annuel, lesquels sont déposés aux membres du conseil d'administration et sont disponibles sur demande au bureau de la CRÉ de Longueuil.



Adresse de correspondance :

Conférence régionale des élus de Longueuil
100 place Charles Le Moyne, bureau 281
Longueuil (Québec) J4K 2T4

Téléphone : (450) 651-9041
Télécopieur : (450) 442-0709
Courrier électronique : info@credelongueuil.org
Site Internet : www.credelongueuil.org